

La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI

Une perspective sur l'Île-du-Prince-Édouard

La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI, 3^e édition, s'inspire d'un examen exhaustif de sources de données nationales et provinciales, de même que de consultations approfondies avec des experts oeuvrant dans de nombreux domaines. Le Profil de l'ICSI contient dix chapitres et 398 tableaux portant sur la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. Il dresse un bilan pertinent et clair de la situation actuelle qui touche nos enfants, en plus de donner une orientation sur la façon dont nous pouvons leur venir en aide au fur et à mesure qu'ils exploreront leur avenir.

Les renseignements suivants provenant du Profil de l'ICSI traitent de la santé et du bien-être des enfants et des jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Statistiques sur la population :

- À l'Île-du-Prince-Édouard, 44 % de la population vit en milieu urbain comparativement à 78 % de toute la population canadienne.
- 2 % de la population de l'Île-du-Prince-Édouard parle une langue autre que le français ou l'anglais à la maison. En 1996, ce pourcentage était de 16 % pour le Canada.
- Moins de 1 % des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard sont Autochtones, ce qui est un peu moins que le total canadien, qui est de 2,8 %.
- 29 % des résidents de cette province sont âgés de moins de 20 ans, comparativement à la moyenne canadienne qui est de 27 %.
- En 1996, 19 % des familles de l'Île-du-Prince-Édouard étaient monoparentales alors que dans l'ensemble du Canada, ce chiffre s'élevait à 20 % pour la même année.

Statistiques sur les grossesses et les naissances :

- En 1995, il y avait 13 naissances d'enfants vivants par 1 000 habitants à l'Île-du-Prince-Édouard, comparativement à 15 en 1990. Le taux canadien pour ces mêmes périodes était le même.
- En 1995, 5 % des nourrissons de sexe féminin et 4,2 % des nourrissons de sexe masculin de l'Île-du-Prince-Édouard sont nés pesant moins de 2500 grammes. Les risques de problèmes de santé à court et à long termes sont plus élevés chez les bébés ayant un petit poids à la naissance, particulièrement ceux ayant un très petit poids.
- En 1996, le taux d'anomalies congénitales à l'Île-du-Prince-Édouard était de 408 par 100 000, comparativement au taux national de 486 sur 100 000.
- En 1994, le taux de grossesses chez les adolescentes de l'Île-du-Prince-Édouard était de 32 pour 1 000 femmes ayant entre 15 et 19 ans. Pour cette même année, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard avaient le taux le plus bas avec 32 et les Territoires du Nord-Ouest, le taux plus élevé avec 137.

Taux de mortalité :

- À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de mortalité infantile était de 5 sur 1 000 naissances vivantes en 1995, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne canadienne qui était de 6 sur 1 000.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de mortalité chez les 10 à 14 ans, peu importe la cause, est la moitié du taux national, tandis qu'il est supérieur chez les 15 à 19 ans. Dans ce groupe d'âge, le taux était de 90 sur 100 000 en 1995, un chiffre qui dépasse toutes les autres provinces et est comparable seulement à celui des Territoires-du-Nord-Ouest pour la même année.

Inégalité des revenus :

- En 1996, 18 % des enfants et des jeunes de moins de 18 ans de l'Île-du-Prince-Édouard vivaient dans la pauvreté, comparativement à 21 % pour le même groupe d'âge à travers le pays.
- Selon les données recueillies en 1996, le dirigeant d'une famille monoparentale avec un enfant devait travailler 69 heures par semaine au salaire minimum de l'Île-du-Prince-Édouard pour atteindre le seuil de faible revenu, tel qu'établi par Statistique Canada, et communément appelé « seuil de la pauvreté ».
- Les taux d'aide sociale à l'Île-du-Prince-Édouard sont tels que le dirigeant d'une famille monoparentale avec un enfant reçoit une somme équivalente à 61 % du montant nécessaire pour atteindre le « seuil de la pauvreté ».

Les services de garde :

- En 1998, l'Île-du-Prince-Édouard disposait de services de garde d'enfants réglementés pour 15 % des enfants de moins de 12 ans. Le taux canadien pour la même période était de 10 %.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, 20 % des enfants étaient confiés à des services de garde réglementés subventionnés, selon les données recueillies en 1998. Pour la même année, le taux canadien était de 31 % et l'écart allait de 9 % à 68 %.

Statistiques d'intérêt spécial pour l'Île-du-Prince-Édouard

- En 1996-1997, l'Île-du-Prince-Édouard a connu un taux d'hospitalisation deux fois plus élevé que le taux canadien en raison de l'asthme chez les enfants et les jeunes âgés de 1 à 19 ans. 791 garçons et 325 filles par 100 000, ont été hospitalisés en 1996-1997.

Pour des renseignements sur les sources de données, veuillez vous référer à *La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI, 3^e édition*. Pour commander un exemplaire du Profil de l'ICSI, prière de communiquer avec :



Institut canadien de la santé infantile
384 rue Bank, bureau 300
Ottawa (Ontario) K2P 1Y4
Tél.: (613) 230-8838 Téléc.: (613) 230-6654
Courriel: cich@cich.ca Internet: www.cich.ca